

OFFRE D'EMPLOI

La Haute École Louvain en Hainaut

recrute pour le Département des Sciences, des Technologies et du Vivant pour le campus de Montignies-sur-Sambre un

Maître de Formation Pratique (MFP) en informatique (H/F/X)

Appel interne et externe à candidatures

Tous les termes masculins sont épicènes.

1. Description de la HELHa

Envie de vivre une expérience dans une Haute École où l'humain est au centre des préoccupations et où l'administration se structure afin d'être au service des apprentissages ? Envie de relever d'audacieux défis, dans une équipe stimulante ? Envie de développer une première expérience ou de mettre une expérience à profit d'un projet au service du développement professionnel de (jeunes) adultes ? Envie de conjuguer passion et qualité de vie ?

Avec plus de 10.000 étudiants et 1.200 membres du personnel, la HELHa propose un panel de formations diplômantes dans 12 localités hainuyères et une brabançonne. Afin de renforcer le Département des Sciences, des Technologies et du Vivant, la HELHa recrute **un maître de formation pratique** pour le **deuxième quadrimestre** à Montignies-sur-Sambre.

2. Description de la fonction

La mission du maître de formation pratique est l'encadrement des étudiants lors des travaux pratiques. Plus spécifiquement, le maître de formation pratique sera amené à donner les cours suivants pour une charge de 72/480 heures.

2.1 Contenu des cours :

Programmation orientée objet avec le langage JAVA – 24 heures de cours pour le deuxième quadrimestre pour le BLOC 1 (1ère année) :

- *Objectifs / Acquis d'apprentissage :***

Ce cours permet à l'étudiant d'acquérir les principes de base de la programmation orientée objet, de découvrir et utiliser le langage Java.

- *Description des activités d'apprentissage :***

- Classes, attributs et méthodes en Java.
- Constructeur et l'opérateur (new).
- Les "getter" et les "setter".

- Passage de paramètres.
 - Diagramme de classes, diagramme d'objets.
 - Lancement et traitement des exceptions.
 - Surcharge d'une méthode ou d'un constructeur.
 - Utilisation de tableaux en Java.
 - Création, implémentation et utilisation d'une interface
- **Démarches d'apprentissage :**
Les principes théoriques sont présentés et illustrés durant un cours magistral d'1/2 heure par semaine. Ces principes sont directement mis en œuvre sur machine sous forme d'exercices de programmation durant 1h30 et ce durant 12 semaines.

Programmation orientée objet avec le langage JAVA – 48 heures de cours pour le deuxième quadrimestre pour le BLOC 2 (2ème année) :

- **Contenu :**
 - Création d'une application complète avec un interface graphique & introduction aux concepts d'architecture logicielle de type architectures multi-tiers (modèle en couches) permettant la création d'applications d'entreprise complètes. Le modèle en couches est implémenté à l'aide des technologies Java (Spring Boot).
 - Développement de composants logiciels de type Enterprise Java Beans (EJB) Utilisation d'un outil de type Object-relational mapping (ORM) pour de la persistance d'objets en DB.
 - Développements de tests unitaires et fonctionnels (JUnit).
 - Logiciel de gestion de versions (utilisation du logiciel Git et GitFlow)
- **Démarches d'apprentissage :**
Les principes théoriques sont présentés et illustrés durant un cours magistral. Ces principes sont directement mis en œuvre sur machine sous forme d'exercices de programmation.

3. Profil recherché

- Vous êtes titulaire d'un bachelier en informatique ou titre équivalent ;
- Vous disposez de minimum de deux ans d'expérience dans le domaine informatique et vous pouvez la démontrer ;
- Une connaissance de l'enseignement supérieur constitue un atout.

4. Contrat

- **Régime de travail** : temps partiel (72/480heures) - possibilité de répartition des heures sur plusieurs personnes
- **Fonction** : Maitre de Formation Pratique (MFP)
- **Hiérarchie** : sous l'autorité de la direction aux enseignements, Madame Deleu.
- **Échelle barémique** : 346 – (ou 849 si CAPAES) pour la fonction MFP- en fonction du type de contrat du MDP
- **Date d'entrée en fonction** : à partir du 02/02/26
- **Type de contrat** : contrat à durée déterminée jusqu'au 13/09/2026
- **Lieu de travail** : HELHa Montignies-sur-Sambre

Pour les candidats membres du personnel de la HELHa : le type de contrat et la rémunération seront examinés en fonction du statut actuel.

5. Dépôts des candidatures

Pour être prise en considération, toute candidature devra comporter :

- **une lettre de motivation,**
- **un curriculum vitae actualisé,**
- **une copie du ou des diplômes.**

Les documents sont à adresser à Alice NOIRET, Directrice des Ressources Humaines, par courrier électronique à recrutement@helha.be , avec pour objet du mail : **25-230 MFP Informatique**

Pour toute question concernant l'appel à candidatures, vous pouvez contacter Marie ANDRE, référente RH, à l'adresse suivante : andrem@helha.be

Les dossiers de candidatures incomplets ne seront pas intégrés à la sélection.

Date limite d'introduction des candidatures : **07 décembre 2025 inclus**

6. Procédure de sélection

- Une présélection sera faite sur la base des dossiers de candidature,
- Les candidats retenus seront invités à participer à un entretien de sélection.

7. Avantages travailleurs

- Un emploi dans un cadre agréable de travail ;
- Une qualité de vie en adéquation avec le travail ;
- Un accompagnement dans l'évolution de carrière (formations, reconnaissance, mobilité interne) ;

- Une politique de formation du personnel : gratuité d'un panel de formations internes (catalogue de formations aux thématiques variées) et temps de formation inclus dans la charge de travail ;
- Une grande souplesse par rapport aux demandes d'aménagement de la carrière professionnelle ;
- L'accessibilité à une offre de mobilité internationale favorisant les échanges, l'enrichissement professionnel et culturel ;
- Une évolution salariale tout au long de la carrière professionnelle avec une échelle barémique conforme aux barèmes de la FWB qui tient compte de l'expérience acquise (sous conditions) ;
- Une mise à disposition d'un ordinateur portable (prestation min d'un mi-temps) ;
- 11 semaines de congés selon le calendrier académique en vigueur ;
- Une possibilité de télétravailler (selon les conditions en vigueur) pour le personnel administratif ;
- Une intervention sur les frais d'inscription pour le membre du personnel et les membres de sa famille (conjoint ou enfants) de la HELHa souhaitant entreprendre des études ;
- Des réductions négociées en faveur du personnel via la Carte PROF (réductions culturelles, loisirs, matériel pédagogique...) ;
- Un remboursement intégral des frais de transport en commun et une indemnité de remboursement pour les déplacements domicile-travail à vélo.